

Un écrin de béton décoratif pour le siège de la Fédération française de hockey

Mars 2017

Initié en 2012 par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et prévu sur une période de dix ans, le développement de la ZAC des Linandes bat actuellement son plein. Outre un parc d'activités, la construction programmée de 1 500 logements, des commerces et une discothèque, la plaine de 80 hectares accueille un stade de football, des terrains de tennis et une double patinoire, qui abritera notamment le siège de la Fédération française de hockey sur glace. Baptisé Aren'Ice, le complexe est entouré d'une vaste zone de promenade et de loisirs, à l'aménagement de laquelle Mineral Service a activement contribué.

Un espace paysager d'une douzaine d'hectares

Conçu par l'agence Chabanne, l'imposant édifice de 15 000 m² abrite deux patinoires aux normes internationales et hébergera bientôt le centre d'entraînement de l'équipe nationale de hockey sur glace ; plusieurs matchs du Championnat du monde de hockey, coorganisé en mai prochain par la France et par l'Allemagne, y sont d'ores et déjà annoncés. L'Aren'Ice est une structure modulaire qui peut aussi se transformer en salle de spectacle de 4 500 places ou accueillir des matchs de sports d'intérieur, tels que le tennis, la boxe, le basket ou encore le handball. Tout autour de cet équipement exceptionnel, à vocation sportive et culturelle, qui a ouvert ses portes au grand public le premier week-end de novembre 2016, se déploie un espace paysager d'une douzaine d'hectares, voué en grande partie, lui aussi, aux sports, aux loisirs, au bien-être, et ambitieux en termes de **développement durable**. La gestion des eaux pluviales, par exemple, a été **prise** en compte de manière globale : elle repose sur le principe de leur infiltration totale et sans rejet dans le périmètre du projet, par le biais de l'aménagement de prairies humides ou événementielles intégrées au parc paysager ainsi que de la construction de bassins techniques équipés de décanteurs – le tout permettant de rendre la ZAC autonome sur le plan **hydraulique**.

Rouleaux Striker

La société TPF Ingénierie a été chargée de la maîtrise d'œuvre générale de la ZAC en collaboration, pour les aménagements extérieurs, avec l'agence d'architecture et d'urbanisme UAPS et l'agence d'architectes-paysagistes D'ici là. De son côté, Mineral Service a participé à cet ambitieux projet, en remportant le lot « béton-maçonnerie » de l'Aren'Ice, soumis à un **appel d'offres**. « Nous avons déjà plusieurs références d'aménagements conséquents à notre actif, c'est ce qui a pesé dans notre candidature », fait remarquer Étienne de Poulpiquet, responsable de l'agence Champagne-Ardenne, qui a chapeauté les travaux. Autour de l'édifice lui-même, les équipes de Mineral Service sont venues mettre en œuvre une dalle de **béton sablé**, de couleur claire et réalisée à partir de granulats locaux. Le revêtement a été renforcé sur la partie située devant l'Aren'Ice, destinée à devenir une zone événementielle.



70 % des 10 000 m² de surface réalisée ont bénéficié d'un revêtement en béton sablé.

10 000 m² de béton esthétique

« La dalle y est donc un peu plus ferrillée et épaisse, de façon à pouvoir recevoir des charges lourdes : celles de véhicules, de nacelles ou encore de petits gradins extérieurs », précise le chef d'agence. Un boulevard a également été aménagé le long du bâtiment, ainsi qu'un parking en **béton sablé**. Au total, 70 % des 10 000 m² de surface réalisée ont bénéficié d'un revêtement en béton sablé, soit 7 000 m². Le recours aux rouleaux Striker a permis une mise en œuvre par bandes de six mètres de large.

Commencés au printemps dernier, les travaux ont été retardés du fait du mauvais temps et se sont concentrés sur les mois d'été – ils ont donc été soumis à des températures élevées –, exigeant des équipes un rythme soutenu pour garantir la livraison du chantier en temps et en heure, soit au début du mois de novembre. D'autant plus qu'est venue s'y ajouter, en cours de route, une commande de la part du lot « **gros œuvre** » de l'Aren'Ice, concernant les deux escaliers principaux du bâtiment. Larges d'une quinzaine de mètres au niveau du sol et de six mètres au sommet, les deux ouvrages totalisent une surface de 500 m² de béton désactivé : le même que celui mis en œuvre sur de larges allées dessinées sur le pourtour de la prairie, plantée en contrebas, et bordées de quelque 800 mètres de banquettes en béton préfabriqué.

Sa particularité ? Une **formulation** intégrant du **sable** noir et des granulats noirs venus de la zone frontalière belge. « Des éléments encore peu utilisés en Ile-de-France, relève Étienne de Poulpiquet. Il a donc fallu réaliser quelques échantillons avec la centrale, puis commencer par couler de petites surfaces (de 50 à 60 m²), comme souvent sur des chantiers particuliers, avant d'intervenir à plus grande échelle. » Afin de répondre aux souhaits du client et de l'architecte, un système de porte-à-faux (de 50 à 60 cm) a été mis au point au niveau de la dalle jouxtant la prairie et sur toute sa périphérie, afin de générer une **impression** de flottaison au-dessus de l'espace vert. Une invitation à la détente et à la contemplation, que les promeneurs apprécient !

Maîtrise d'ouvrage : Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise - **Maîtrise d'œuvre** : TPF Ingénierie, UAPS (architecture et urbanisme), D'ici là (architectes-paysagistes)
- **Fournisseur du béton** : Unibéton - **Fournisseur du ciment** : Calcia



Cet article est extrait de **Routes** n°139



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet